

Intégration et acceptabilité locale des projets d'infrastructure : le métier de l'Agence Tact

05-12-17

Sommaire

1- Introduction : Eléments de contexte

2- La place de la concertation dans les projets industriels

L'institutionnalisation de la concertation en environnement
Des obligations légales a minima

3- L'acceptabilité des projets industriels

4- L'intervention de l'Agence Tact

Les 3 étapes d'intervention de Tact
Les enjeux de la concertation

Introduction

Éléments de contexte

La société a évolué

- Il existe une certaine méfiance vis à vis des industriels (alimentée par plusieurs crises environnementales et industrielles),
- La demande d'information et de transparence est de plus en plus forte
- L'accès et le rapport à l'information ont évolué, notamment avec Internet
- La circulation de l'information a également évolué, notamment avec les réseaux sociaux

Le constat : l'acceptabilité des projets sensibles et les mutations de la société

Le monde rural évolue

- ✓ Les modes de lecture géographique de la France ont changé : la séparation ville/campagnes est désuète
- ✓ Des urbains s'installent à la campagne pour différentes raisons : loyers plus raisonnables, cadre de vie plus agréable.
- ✓ Les campagnes accueillent de nouvelles catégories sociales : retraités, employés, cadres, etc.
- ✓ Les néoruraux ont fait des sacrifices pour vivre à la campagne : moins de services, plus de transport

Ruraux et néoruraux cohabitent avec des visions très différentes de leur territoire :

- pour les ruraux, le territoire est une ressource pour produire
- pour les néoruraux, le territoire est un paysage et un patrimoine à préserver.

1-Introduction: Eléments de contexte

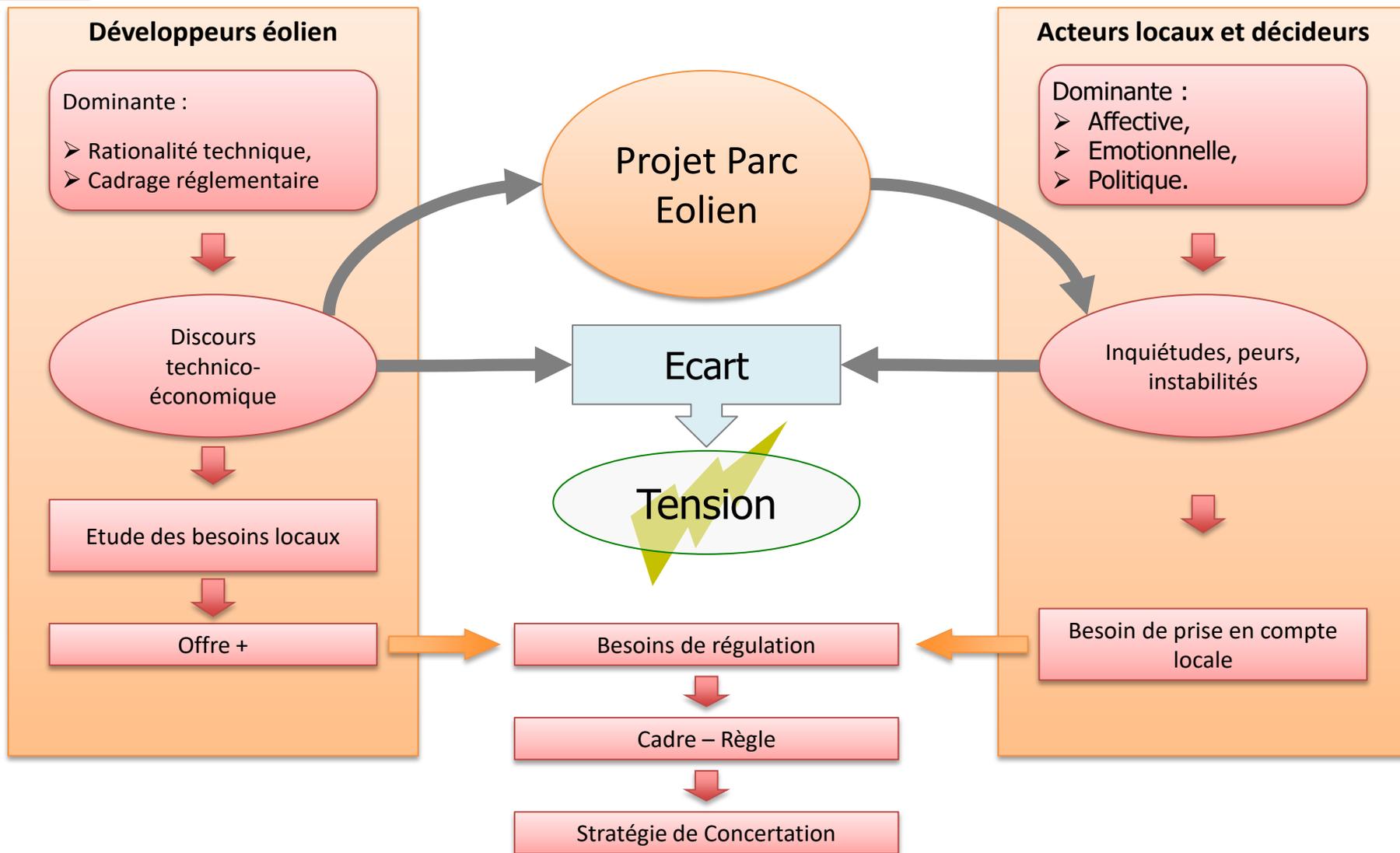
Les conséquences de ces mutations :

Exemple des projets éoliens:

Des processus longs et des recours qui bloquent les projets

- ✓ Temps de développement moyen en France: 6,5 ans
- ✓ Temps de développement moyen en Allemagne: 2,5 ans
- ✓ 40% des projets éoliens européens sont retardés à cause d'un procès dans la phase d'études d'impacts
- ✓ Sur l'ensemble des projets retirés, 30% sont abandonnés à cause de la résistance des riverains et d'une assignation en justice.

1-Introduction: Eléments de contexte



La place de la concertation dans les projets industriels

- L'institutionnalisation de la concertation en environnement
 - Des obligations légales a minima

2-La place de la concertation dans les projets industriels

L'institutionnalisation de la concertation en environnement

- Institutionnalisation de la participation citoyenne à partir des années 1970, dans les textes
- La concertation devient une exigence sociale: apparition de « l'impératif délibératif ».

Concertation= ensemble des processus qui permettent la participation du public à la décision avec pour objectif de lui permettre de prendre connaissance du projet et d'émettre une opinion

- L'acceptabilité locale repose sur la perception des parties prenantes des inconvénients et bénéfices du projet

La concertation est un outil pour créer les conditions du débat local et favoriser l'acceptabilité locale

2-La place de la concertation dans les projets industriels

Type de projet	Obligations légales	Lois
Grand projet d'infrastructure Ex: LGV, aéroport	Débat public	Loi Barnier de 1995 Loi Démocratie de proximité de 2002
Site Seveso Ex: Usine nucléaire	Commissions locales d'informations et de surveillance	Loi Bachelot
Projets industriels Ex: type ICPE	Enquête publique Etude d'impacts	Loi du 10 juillet 1976 Loi Bouchardeau 2003

ICPE = installations classées pour la protection de l'environnement.

Les activités relevant des ICPE sont répertoriés dans une nomenclature qui les soumet à un régime d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration suivant l'importance du risque.

2-La place de la concertation dans les projets industriels

Un vide réglementaire relatif pour la mise en débat de ces projets locaux

- L'enquête publique est restée pendant longtemps le seul moment dans les projets où la consultation du public était obligatoire.
- Elle doit durer au moins 1 mois.
- L'enquête publique est suivie par le commissaire-enquêteur qui donne un avis favorable ou défavorable au projet. Cet avis est consultatif.
- **Elle intervient en fin de parcours alors que le projet est finalisé. Il est nécessaire d'anticiper cette phase de participation du public afin d'éviter que les gens « soient mis devant le fait accompli ».**

Panorama de l'acceptabilité des projets industriels

**et des oppositions
locales**

3-L'in-acceptabilité des projets industriels

Les facteurs d'opposition

- La distance aux habitations, une question prégnante (périmètre des 500m, dévaluation immobilière...)
- Le maintien du paysage rural: Importance du paysage dans le cadre de la néo-ruralisation. Les rurbains sont particulièrement sensibles à la modification de leur cadre de vie.
- Le contexte local (nombreux projets à impact, saturation du paysage...)
- Les autres nuisances: le bruit, les odeurs



3-L'in-acceptabilité des projets industriels

Une opposition organisée

- Multiplication des associations d'opposants et de collectifs de préservation de cadre de vie face à une infrastructure sensible
- Passage d'une opposition à un projet à un opposition idéologique et systématique
- Des fédérations très puissantes notamment dans le secteur éolien comme la Fédération environnement durable et Vent de colère
- Des riverains documentés via des sites internet spécialisés: guide de l'opposition, comment faire un recours, vidéos sur les impacts de tels infrastructures

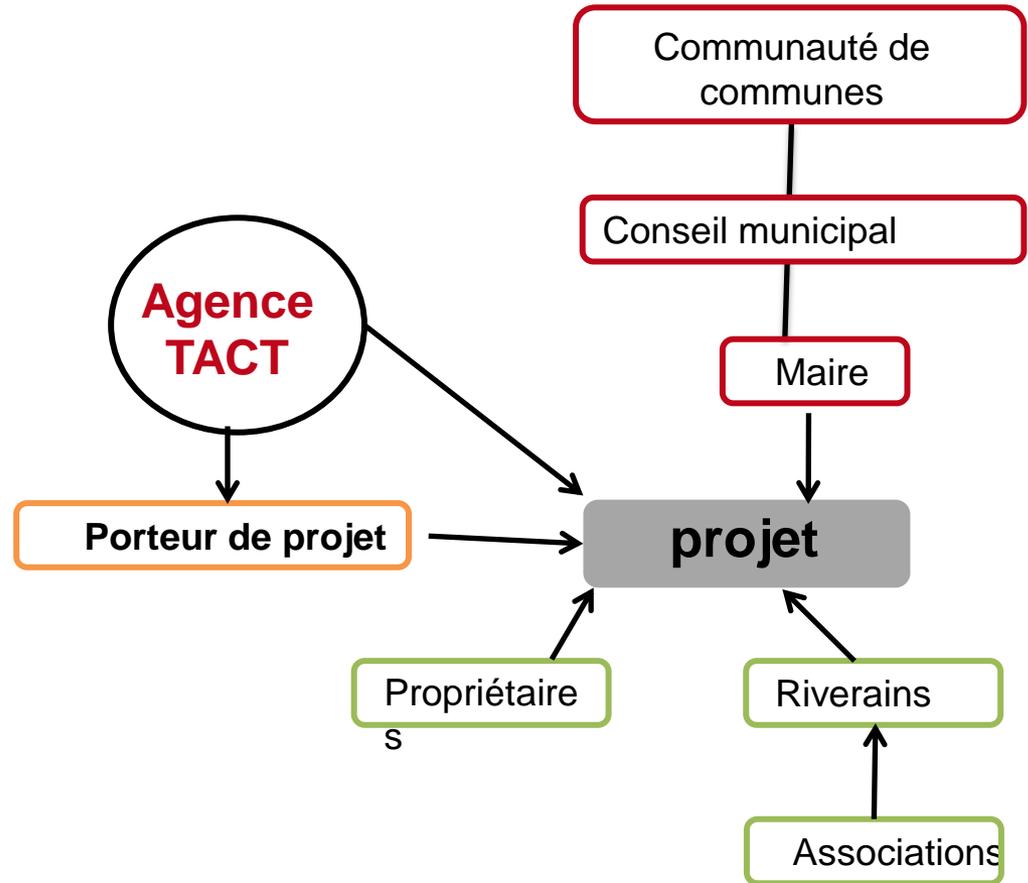


L'intervention de l'Agence Tact

4-Les besoins des porteurs de projet

Faire appel à un Tiers pour piloter la stratégie d'intégration locale :

- Tact se positionne comme un tiers dans le développement de projet. L'approche des acteurs n'est pas la même et les arguments des riverains ne seront pas présentés de la même manière.
- Tact est extérieur au projet : **œil nouveau, distance nécessaire vis à vis et du projet et du territoire**
- Faire appel à un tiers, c'est également un moyen **de redynamiser le projet et de faire face au passif du projet** parfois très long (plus de 12 ans)
- L'Agence a également une **capacité d'écoute et d'analyse** autre que celle du porteur, pour qui elle travaille.



5-L'intervention de l'Agence TACT

Principes clés d'intervention pour l'intégration locale des projets

Pour répondre aux évolutions de la société, un projet pour être acceptable par ses riverains doit s'intégrer au territoire :

L'intégration est un processus qui va s'appuyer sur trois piliers :

- ✓ L'ancrage local de l'entreprise
- ✓ L'apprentissage mutuel entre les parties prenantes
- ✓ Un travail de pédagogie rapprochée

Il s'agit donc de :

- ✓ **Mettre en confiance** les parties prenantes en créant du lien
- ✓ **Apprendre à connaître** les acteurs, le territoire et le système d'acteurs
- ✓ Faire comprendre le projet par tous, avec un travail **de pédagogie rapprochée** de bon niveau pour fournir les **clés de compréhension et démystifier les craintes**

5-L'intervention de l'Agence TACT

Notre méthodologie

- Se mettre **à l'écoute** des acteurs locaux
- Les **associer** au bon moment dans un dispositif adapté
- Analyser les **enjeux locaux** et faire un projet qui ait du **sens localement**
- Proposer un **cadre de travail robuste** : cadrer le débat, maîtriser le temps et le calendrier

Les 3 étapes d'intervention de Tact :

- 1) Etude de contexte socio-politique
- 2) Définition de la stratégie
- 3) Intervention et accompagnement opérationnel

5-L'intervention de l'Agence TACT

Comprendre le territoire

Chaque développeur développe son projet sur un territoire.

- le territoire permet de créer son appartenance, son identité collective
- le territoire a une dimension politique, c'est le résultat d'un découpage administratif et politique
- le territoire représente un symbole fort qui reflète l'identité collective de ses occupants

Il est donc nécessaire de s'y adapter, de saisir ses spécificités et ses besoins, son organisation et surtout le contexte sociétal.

Faire un bon projet, c'est concerter au bon moment.

Pour construire l'acceptabilité locale d'un projet, il faut comprendre la temporalité de chaque acteur:

- Les élus locaux : le mandat
- Les riverains : le temps court, attendent des informations immédiates et rapides
- Le porteur de projet : temps de l'élaboration du projet. Il doit faire face à un climat concurrentiel qui peut l'empêcher de communiquer à chaque étape.

Chaque acteur a des rationalités différentes qu'il faut intégrer dans un dispositif de concertation adapté

5-L'intervention de l'Agence TACT

Comprendre le territoire

- Effectuer **une veille presse** sur le territoire afin de **comprendre le passif du projet**

- Identifier les acteurs locaux clefs** et les associations, collectifs et riverains opposants

- Mener des **entretiens qualitatifs** avec les acteurs locaux (Maire, riverains, élus municipaux, propriétaires...) afin de mieux comprendre les positionnements de chacun et leur logique spécifique, le conflit en cours et leurs attentes

- Avec une grille de lecture du territoire (monographie territoriale)

ÉNERGIE ■ Un collectif dépose des recours contre le schéma éolien Des bâtons dans les pales

Le schéma régional éolien a été adopté fin juin. Un collectif regroupant quarante-neuf associations vient de déposer plusieurs recours gracieux.

Les projets éoliens n'en finissent pas d'être adoptés fin juin. Un collectif regroupant quarante-neuf associations vient de déposer plusieurs recours gracieux.

Le collectif bourguignon des associations de défense de l'environnement et du patrimoine, qui fédère 49 d'entre elles, annonce avoir déposé « plusieurs demandes gracieuses » contre le schéma régional éolien validé par un arrêté du préfet de l'Eure.

La contestation est portée par Raymond Hardy, ancien maire de Tonnoir, désigné comme leur représentant unique dans cette action par la plupart des associations concernées. Ce dernier souligne que le schéma régional éolien, annexé au schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, recense

« plus de 1.800 communes réputées favorables à l'installation d'éoliennes industrielles dans notre région » et fait valoir « la légèreté des choix qui con-

duisent à disperser l'implantation de 600 mâts nouveaux, un peu partout dans notre région peu peuplée, et sans tenir compte des véritables atouts de la Bourgogne ».

Pour rappel, on dénombrait huit éoliennes à ce jour dans l'Yonne, 24 permis accordés, et 207 permis acceptés mais en contentieux.

Le meilleur gisement de vent de la région est dans l'Yonne

Le schéma régional éolien « affiche une ambition forte de développement de l'énergie éolienne en Bourgogne ».

Les deux co-signataires du document, Pascal Mailhos, préfet de région, et François Parant, président

du conseil régional, affirment clairement leur ambition : « Ce sont en effet pas moins de 1.500 MW, soit 500 à 600 éoliennes, qui devraient être implantées à l'horizon 2020 pour respecter notre engagement en faveur des 3x20 et équilibrer le futur mix

énergétique de la Bourgogne », rapporte l'Yonne, dans les objectifs affichés ? Parce que c'est le département le mieux venté d'une région qui ne l'est que faiblement.

Et pour faire tourner une éolienne, il en faut, du vent.



Mâts. L'Yonne ne compte aujourd'hui que huit éoliennes, mais six cents.

an bon des recours. Il est plus que probable que l'implantation de l'éolien d'Alsace, qui favorise-t-elle des communes bourguignonnes par ailleurs à l'identique afin de maintenir le bon sens.

Laurent Vermeersch, membre du conseil régional de l'Eure, explique que « dès juin 2006, la Commission d'organisation de l'énergie avait émis un avis défavorable sur les cartes d'implantation éolienne. Elle abordait un moyen très coûteux pour la collectivité et le conseil régional de développer la filière à la capacité d'acceptation locale.

Un projet qui aborde le budget municipal. « C'est rapporté à la commune de 40 000 d'impôts par an, augmentés de 10 000 euros de taxes et de contributions pendant cinq ans. C'est une somme qui va impacter les impôts des habitants et la commune en a-t-elle besoin ? Il faut faire face à ses travaux et aux frais de fonctionnement de la commune. Il est difficile de se séparer de l'argent, mais plus il est facile de le faire, plus il est facile de le perdre pour la collectivité ».

On en parle dans l'Eure

ETREPAGNY. La commune n'accepte pas la création d'une zone de développement d'énergie renouvelable au Thil-en-Vexin. Le préfet vient pourtant de l'autoriser.

Des recours contre l'éolien

Le préfet de l'Eure vient d'autoriser la création d'une zone de développement d'énergie renouvelable au Thil-en-Vexin. Le préfet vient pourtant de l'autoriser.



La création de la zone ne préjuge pas de l'obtention du permis de construire, précise l'amié provincial.

Après l'acceptation du permis de construire, c'était le dernier maillon de la chaîne permettant au promoteur Niveo de débiter la construction. Mais certaines communes concernées se comptent pas en nombre.

Le conseil municipal d'Étrepagny a adopté la même décision. Une résolution pour engager, en particulier, un recours gracieux auprès du préfet de l'Eure. Et en second lieu, en cas de refus, la suite de l'administratif, vers le conseil d'appel du cas échéant.

Alainne Leclercq, présidente de l'association locale d'opposition à l'éolien, explique que « dès juin 2006, la Commission d'organisation de l'énergie avait émis un avis défavorable sur les cartes d'implantation éolienne. Elle abordait un moyen très coûteux pour la collectivité et le conseil régional de développer la filière à la capacité d'acceptation locale.

En outre, elle recommandait le recours aux appels d'offres. Ce qui ne peut être que bénéfique pour les communes concernées. Mais elle ne peut le faire aujourd'hui.

Par ailleurs, elle propose un recours gracieux auprès du préfet de l'Eure. Et en second lieu, en cas de refus, la suite de l'administratif, vers le conseil d'appel du cas échéant.

Un projet qui aborde le budget municipal. « C'est rapporté à la commune de 40 000 d'impôts par an, augmentés de 10 000 euros de taxes et de contributions pendant cinq ans. C'est une somme qui va impacter les impôts des habitants et la commune en a-t-elle besoin ? Il faut faire face à ses travaux et aux frais de fonctionnement de la commune. Il est difficile de se séparer de l'argent, mais plus il est facile de le faire, plus il est facile de le perdre pour la collectivité ».

Des sites sont « réputés favorables » à l'implantation d'éoliennes. Mais les communes concernées se comptent pas en nombre.

Les communes concernées se comptent pas en nombre. Les communes concernées se comptent pas en nombre.

Les communes concernées se comptent pas en nombre. Les communes concernées se comptent pas en nombre.

« C'est mieux que d'augmenter les impôts »



Les membres de l'association ont exposé le projet.

Bourseville • Association des Amis et voisins de la baie Projet éolien : “On a gagné 70 mètres”



Plus de cent personnes ont assisté à la réunion d'information, vendredi soir.

Les membres de l'association des Amis et Voisins de la Baie de Somme ont eu la grande satisfaction de constater le nombre importants d'habitants venus assister à la réunion d'information sur le projet d'implantation de huit éoliennes. Cette soirée a pour but d'expliquer aux habitants de Bourseville et des alentours le projet d'implantation de huit éoliennes de 130 m de haut, les conséquences, les enjeux et l'impact sur notre secteur, classe grand site de France, souligne les organisateurs. L'association, créée en novembre dernier, est présidée par Annie Ducrocq, elle a pour vice-président Emmanuel Tieg, secrétaire Anne Soudet et trésorier Jean-Jacques Dazy. Étaient présents à la réunion plus d'une centaine d'auditeurs, le conseiller général David Lefèvre, les maires de



Les membres de l'association ont exposé le projet.

Bourseville et Friaucourt, sans oublier d'autres élus locaux. Moins hautes Deux représentants de la Fédération de l'Environnement Durable, Catherine Boutin et Xavier Griche, étaient également présents, tout comme des représentants d'Énergie Team, Société chargée des travaux. Le débat était passionné et passionnant, entre le maire de Bourseville, les témoins victimes des nuisances et Énergie Team. La société a finalement baissé les dimensions du projet : ce n'est pas 150 m paires mais entre 125 et 130 paires comprises. Nous avons donc bien fait de faire la réunion : on a gagné environ 70 m ! commentent les membres de l'association qui a son site, pour toutes informations complémentaires : amis-voisins-baie-de-somme.fr.

5-L'intervention de l'Agence TACT

Définir une stratégie

- Identifier **les conditions d'intégration** sur le territoire du projet
- Proposer une stratégie au porteur de projet avec les outils adaptés (lettre d'information, réunion publique, ateliers....)
- Proposer un système de gouvernance (comité de pilotage, comité de suivi....)

=> La stratégie doit proposer un cadre de travail robuste, capable de résister à la pression locale et avec des méthodes professionnelles.

LA LETTRE 1

JANVIER 2014

DE LA CARRIÈRE DE MOZÉ

Enquête riverains : l'avis des Mozéens

« La première fois que j'ai entendu un tir de mine, je ne savais pas ce que c'était et j'ai cru à un tremblement de terre »*

« C'est un groupe la carrière, si je vais les voir tout seul ils vont me rire au nez »*

« Vu la conjoncture, heureusement qu'il y a la carrière »*

« Certains se plaignent mais ils n'avaient qu'à se renseigner avant »*

« On entend le concasseur et le bip des camions qui reculent »*

« J'ai constaté quelques micro-fissures, ça peut venir des vibrations aussi bien que de la charpente qui a travaillé ou des infiltrations d'eau. Mais je me demande comment ça va évoluer, je suis inquiet »*

« Il faut nettoyer la terrasse tous les deux jours »*

Madame, Monsieur,

Cet été des personnes de l'agence Tassili sont venues à votre rencontre pour écouter vos avis et points de vue sur TPPL et la carrière de Mozé.

Nous vous remercions de l'accueil que vous leur avez réservé et du temps que vous leur avez consacré.

L'agence Tassili a mené une soixantaine d'entretiens avec des habitants de Mozé et nous a transmis ses conclusions. Cette démarche a été très constructive, au-delà même de nos attentes.

Nous vous présentons ici les conclusions de cette enquête et les premiers enseignements que nous en tirons.

Cette lettre est aussi l'occasion de prendre rendez-vous :

- tout au long de l'année 2014, nous vous informerons régulièrement des mesures que nous prenons pour améliorer les impacts de notre activité sur votre quotidien,
- au printemps 2014, nous organiserons une journée portes ouvertes pour répondre à vos questions et vous faire découvrir notre métier, nos activités et le site de la carrière.

En cas de besoin vous pouvez me joindre ou joindre Florentine Lair, animatrice Qualité Sécurité et Environnement de TPPL, au 02 41 45 30 43.

N'hésitez pas.

Paul Nouvellon / Directeur

« Faire visiter la carrière aux écoles est une très bonne idée, c'est super pour les enfants »*

« Le problème principal c'est les odeurs, ça n'arrive pas souvent mais quand ça arrive c'est irrespirable »*

« Il faut un compte rendu du travail de Tassili »*

« si TPPL fermait, les impôts locaux augmenteraient de façon très importante »*

« Il faudrait un interlocuteur, quelqu'un de la carrière, qui se préoccupe des nuisances subies par les riverains »*

« Vous vous rendez compte si ça fermait, tous ces gens au chômage »*

« Je travaille du lundi au vendredi, je ne ressens pas les nuisances »*

TPPL

* Extrait d'entretiens avec des habitants de Mozé (agence Tassili, 2013)

5-L'intervention de l'Agence TACT

Accompagner de manière opérationnelle le porteur de projet

- Etablir la stratégie pour l'intégration locale
- Animer les dispositifs de concertation
- Participer au pilotage des instances de gouvernance
- Planifier le calendrier de la concertation
- Adapter la stratégie au fur et à mesure
- Effectuer les actions presses nécessaires (rédaction de communiqué de presse, contacts avec les correspondants locaux...)
- Réaliser les outils de communication



PLUVIGNER

Carrière de Kerbastard. Opération transparence

Avant de demander l'extension de la carrière de Kerbastard, le groupe Pigeon a souhaité mettre en place une action de concertation avec élus, riverains et associations. La première rencontre avait lieu jeudi soir, à la mairie.

Passer de 10.000 à 100.000 tonnes par an. C'est le projet de la société Cointo SASU, filiale du groupe de travaux publics Pigeon, qui gère par ailleurs deux autres carrières dans le Morbihan, dont celle de Landévant.

Avec le développement de l'activité (17 M€ en 2011), le groupe a un besoin croissant de granulat. Un premier projet d'extension de Kerbastard, portant sur 250.000 tonnes par an, avait été refusé en 2005. Avec un tonnage revu à la baisse, nous avons bon espoir que ce nouveau projet soit accepté », explique Jean Le Nardant, directeur général des établissements Cointo.

Médiateur

Pour mettre toutes les chances de son côté, le groupe Pigeon joue la carte de la concertation. Il a demandé à la préfecture de nommer un médiateur, chargé d'organiser plusieurs ateliers thématiques avec les élus de Pluvigner et des communes environnantes, les riverains et les associations envi-



L'exploitant souhaite multiplier par dix sa production annuelle, passant de 100.000 à 100.000 tonnes. La superficie de la carrière de Kerbastard, située sur la route de Landévant, atteindrait alors 8,8 hectares.

8,8 hectares

La carrière de Kerbastard se situe à 4,5 km à vol d'oiseau du bourg de Pluvigner, sur la route de Landévant. Son exploitant souhaite renouveler pour 30 ans la concession, qui s'achève en 2013, tout en multipliant par dix le tonnage annuel. Pour ce faire, l'emprise de la carrière passerait ainsi à une superficie de 8,8 hectares, et l'entrepris irait croiser jusqu'à 53 m

de profondeur.

Le premier atelier, qui avait lieu jeudi soir, sur le thème de l'eau, a aussi permis aux participants d'en savoir un peu plus sur le projet.

Quatre emplois à la clef

Ces réunions doivent justement nous permettre de mieux prendre en compte ces attentes et de lever les tensions inhérentes à ce genre de projet, souvent par manque

d'information », justifie Jean Le Nardant.

Trois autres ateliers thématiques, sur le transport, les nuisances sonores et l'impact sur le paysage sont programmés d'ici la fin de l'année. Le groupe Pigeon souhaite déposer son projet au printemps. Si la préfecture donne son autorisation, l'enquête publique pourrait débuter à la rentrée 2012, pour un permis d'exploiter courant 2013. L'entreprise annonce quatre emplois supplémentaires à la clef, contre un mi-temps actuellement.

Mathieu Pélicart

5- L'intervention de l'Agence TACT: les enjeux de la concertation

Les 4 grands enjeux d'une démarche intégrée

- **Enjeu de pédagogie** : Expliquer son projet, son fonctionnement, ses impacts
- **Enjeu de pilotage politique et gouvernance** : Mettre en place un pilotage qui intègre toutes les parties prenantes à leur bonne place et dans leur bon rôle.
- **Enjeu d'information en continu** : avancement du projet, des études et de la concertation
- **Enjeu de concertation** : discuter et négocier avec toutes les personnes concernées des impacts du projet, des mesures compensatoires.

5- L'intervention de l'Agence TACT: les enjeux de la concertation

La pédagogie

- Le fonctionnement d'une usine de méthanisation, d'une carrière, d'un parc éolien ne sont que peu compris par le grand public.
- Il est nécessaire de permettre aux riverains de disposer des clefs de compréhension.
- Il faut adapter le message, le rendre simple et compréhensible par tous.
- Donner un calendrier précis des étapes à venir.

Outils : lettre d'informations, film 3D, réunions publiques, porte ouverte, expositions...

5- L'intervention de l'Agence TACT: les enjeux de la concertation

La pilotage politique du projet

- Nécessité de sécuriser le projet en nouant des relations de confiance et de qualité avec les acteurs clefs
- Chaque acteur doit avoir une fonction et un rôle bien défini dans le déroulement du projet.

Le positionnement difficile du maire

- Il ne sait pas forcément « comment s'y prendre ».
- La mission du maire est d'instruire les dossiers locaux sans prendre de position.
- Il participe et est garant du bon déroulement du débat local.
- Il doit être sécurisé et accompagné dans sa démarche: le risque politique doit être minime.

5- L'intervention de l'Agence TACT: les enjeux de la concertation

L'information

- Informer et impliquer toutes les parties prenantes
- Tenir au courant les acteurs clefs de l'évolution du dossier
- Organiser la relation presse
 - ✓ La presse est demandeuse d'information, il faut garder l'initiative des contacts et fournir toute l'information
 - ✓ A défaut, elle s'informerait auprès de sources non-maîtrisées

Outils: dossier de presse, conférence de presse, visite de site

MERCI DE VOTRE ATTENTION

oo

5- L'intervention de l'Agence TACT: les enjeux de la concertation

La concertation

- **Des ateliers de concertation thématiques** pour discuter des impacts du projet avec les différentes parties prenantes dans un cadre rigoureux.
- **Des mesures d'accompagnement** peuvent être envisagées, à la demande des différentes parties prenantes, afin d'intégrer au mieux le projet au territoire.
- Lors de ce débat local, le maire a une position extérieure d'instruction du dossier et **ne prend en aucun cas parti**. Il laisse les différents avis s'exprimer